



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME
DE TENNIS DE TABLE**



Date : 04/12/23

Auteur : D. COMMARE

PLAY-OFF D3 Mardi Poules 1 et 2 (5 éq/poules) Phase 1 District

Déroulement (1): Toutes les parties seront sous SPID, les informations seront transmises aux clubs.

1^{ère} Journée (Play-off)

J6 : (19 décembre 2023)

Rencontre A (1)(2) : 1^{er} Poule 1 - 2^{ème} Poule 2

Rencontre B (1)(2) : 1^{er} Poule 2 - 2^{ème} Poule 1

Rencontre C (1) : 3^{ème} Poule 1 - 4^{ème} Poule 2

Rencontre D (1): 3^{ème} Poule 2 - 4^{ème} Poule 1

5^{ème} Poule 1 reçoit 5^{ème} Poule 2 (Aller)

TOUSSAINT 3

Safran NS 3

COR SANDOUVILLE 1

JP VALLIQUERVIL 2

CL NOINTOTAIS 3

reçoit RF HEUQUEVILLE 3 => 12 - 02

reçoit ATT HAVRE 16 => 11 - 03

reçoit **LE HAVRE SPORT 5** => 04 - 10

reçoit ST LAURENT en Cx 2 => 10 - 04

reçoit **ATT HAVRE 17** (Aller) => 05 - 09

2^{ème} Journée (Play-off)

J7 : (9 janvier 2024)

Vainqueur rencontre A – Vainqueur Rencontre B (3)

Perdant rencontre A – perdant Rencontre B (3)

Vainqueur rencontre C – Vainqueur Rencontre D (3)

Perdant rencontre C - perdant Rencontre D (3)

5^{ème} Poule 2 reçoit 5^{ème} Poule 1 (Retour)

Safran NS 3

ATT HAVRE 16

ST LAURENT en Cx 2

JP VALLIQUERVIL 2

ATT HAVRE 17

reçoit **TOUSSAINT 3**

reçoit RF HEUQUEVILLE 3

reçoit **LE HAVRE SPORT 5**

reçoit **COR SANDOUVILLE 1**

reçoit **CL NOINTOTAIS 2** (Retour)

(1) Pour la J6 : L'ordre des rencontres a été déterminé, d'abord, en fonction du nombre de déplacements effectué pour chaque équipe lors de la phase de poule.

(2) Les **vainqueurs** des rencontres A et B seront les **2 montants en D2** pour les poules 1 et 2 (après application du règlement CD76, règlement fédéral et sauf décision CSD)

(3) Pour la J7 : l'ordre des rencontres sera déterminé, d'abord, en fonction du nombre de déplacements effectué pour chaque équipe avant cette journée.

En cas de non montée de l'une ou des deux équipes qualifiées, à l'issue de ces 2 journées les équipes seront classées de 1 à 10 pour définir un remplaçant